
La CSS reste leader dans l'assurance de base

Avec une croissance d'environ 38 500 assurés, la CSS renforce sa position dominante dans l'assurance de base. Au 31 décembre 2016, elle comptait 1,33 million de clients. Par ailleurs, le Groupe CSS a réalisé un bénéfice de 98,1 millions de francs en 2016.

Pour la quatrième fois consécutive, la CSS a augmenté son portefeuille d'assurés : au 31 décembre 2016, elle comptait 1,66 million de personnes parmi ses clients. Forte de 1,33 million d'assurés, la CSS reste donc la plus grande assurance de base en Suisse. L'aspect financier s'est lui aussi révélé réjouissant : la CSS clôture l'exercice avec un bénéfice de 98,1 millions de francs (exercice précédent : 70,4 millions de francs). Après avoir temporairement enregistré des pertes (2015 : -12,5 millions de francs), l'assurance de base présente un excédent de 27,9 millions de francs. En ce qui concerne les affaires des assurances complémentaires, la CSS réalise un bénéfice de 69,6 millions de francs (exercice précédent : 82,3 millions de francs). Philomena Colatrella, CEO de la CSS Assurance, se réjouit de ce résultat : « Une croissance organique et une base financière solide : nous avons atteint ces objectifs. »

Résultat actuariel et rendement des placements à un bon niveau

En 2016, les recettes des primes ont atteint 5,86 milliards de francs (2015 : 5,54 milliards). En parallèle, les coûts de prestations par personne assurée ont subi une hausse de 2,4 %, passant à 3774 francs. Malgré la croissance du portefeuille d'assurés, le Groupe CSS a pu réduire de nouveau sensiblement les frais administratifs dans l'assurance de base, passant à 4,2 % (2015 : 4,5 %). Le rapport entre les sinistres et les coûts (Combined Ratio) s'est par la suite amélioré, passant à 99,8 % (2015 : 101,1 %). Dans l'assurance complémentaire, ce rapport est de 93,7 %. Les valeurs en dessous de 100 % signifient que l'activité principale d'une assurance est rentable. Enfin, en comparaison avec l'année précédente (1,26 %), le rendement des placements s'est nettement accru, se chiffrant à 3,72 %.

Des coûts toujours plus élevés

Les prestations hospitalières ambulatoires ont enregistré une hausse particulièrement forte. Les dépenses ont augmenté de près de 10 %, passant à 684 millions de francs. Les coûts des prestations médicales ambulatoires ont eux aussi pris l'ascenseur (+45,7 millions). Il est donc aussi du devoir des assureurs de freiner l'augmentation des primes. En contrôlant attentivement les factures, la CSS a ainsi évité des dépenses de 665 millions de francs. Globalement, les mesures internes ont permis d'économiser environ 1 milliard de francs. Si la CSS n'exploitait pas pleinement ces possibilités, les primes devraient augmenter d'environ 20 %.

Le communiqué de presse et les chiffres de référence peuvent être consultés sur www.css.ch/medias.

Bref profil du Groupe CSS

Le Groupe CSS, qui a son siège à Lucerne, a été fondé en 1899. Cette entreprise traditionnelle assure environ 1,66 million de personnes et, avec un volume de primes de 5,86 milliards de francs, fait partie des assurances leaders dans le domaine de la maladie, de l'accident et des choses. Elle est en tête en matière d'assurance de base : 1,33 million de personnes font confiance à la CSS, qui est toujours à proximité de ses assurés grâce à ses 115 agences réparties dans toute la Suisse et à ses quelque 2700 collaborateurs. La CSS occupe aussi une position de tête dans les Affaires d'entreprises : environ 24 000 entreprises et institutions sont assurées collectivement auprès du Groupe CSS.